CGT CAMPUS THALES MERIGNAC N°8

URGENCE CONVENTION COLLECTIVE EN DANGER
TOUS ENSEMBLE LE 16 NOVEMBRE
POURQUOI SE SYNDIQUER ET A LA CGT

CAMPUS MERIGNAC

Campus Mérignac, le 08 11 2017

Convention collective en danger !

La FTM-CGT a construit un véritable projet de Convention Collective Nationale qui plante un autre décor (voir site), celui du progrès social pour une industrie forte. Non seulement, nous ne nous satisfaisons pas de la situation présente, mais nous voulons aussi anticiper les évolutions, comme l'introduction massive du numérique dans les activités industrielles. Ces moyens nouveaux ne viennent pas en contradiction avec notre volonté de faire évoluer le travail, pour que les salariés puissent travailler mieux et moins, et ainsi permettre à tous de travailler.

Notre projet de Convention Collective Nationale est résolument tournée vers ces objectifs. Le progrès social est un investissement de civilisation autant qu'un enjeu de réussite économique.

Bien évidemment, notre projet prend à contre-pied les idées libérales contenues dans les lois récentes (Macron, Rebsamen, El Khomri), ainsi que dans les ordonnances gouvernementales.

Elles sont une nouvelle étape pour détricoter les garanties collectives, les conquis sociaux et les moyens donnés aux salariés de se défendre. Dans les négociations actuelles, l'UIMM s'appuie sur cette aubaine dont il est, soit dit en passant, l'un des rédacteurs.

Sans surprise, nous sommes face à un patronat à l'offensive voulant faire table rase du présent pour mieux revenir un siècle en arrière. Dans la négociation sur la convention collective qui a débutée depuis plus d'un an, l'UIMM souhaite revenir à une conception archaïque du paiement à la tâche. Tous égaux dans la régression, tous des tâcherons des temps modernes.

L'humain n'est plus reconnu. C'est le poste ou la fonction tenue qui fait l'Homme. Le niveau, l'échelon, le coefficient de classification ne seraient plus un acquis. En fonction du poste occupé, votre coefficient pourrait monter, stagner mais aussi descendre et ceci à la main exclusive de l'employeur. Pour la paie ? C'est du ressort de la politique salariale de chaque entreprise. .

Pour l'instant, l'unité de vue sur plusieurs sujets des organisations syndicales a permis de faire bouger des lignes. Mais vraiment à la marge par rapport à l'ampleur du désastre :

- La cotation du poste sera effectuée de façon plus transparente. C'est-à-dire qu'on vous demandera votre avis. Mais cet avis ne sera que consultatif ;
- Les diplômes seront seulement évoqués sans qu'ils ouvrent des droits ;
- La prime d'ancienneté, initialement décrite par l'UIMM comme obsolète est renvoyée à négociation d'un prochain thème.

Démocratie au cœur de la CGT THALES

La CGT à Thales est organisée sur chaque site en section syndicale ou en syndicat. Dans son périmètre chaque section ou syndicat prend ses responsabilités en cohérence avec les principes qui fondent la CGT. La démocratie injonctive n'existe pas à la CGT. Plus il y a d'adhérents meilleures seront les décisions.

La CGT à Thales a mis en place un Collectif Inter Société pour coordonner les décisions qui impactent tout le groupe Thales : par exemple les accords groupe. C'est l'organe de décision de la CGT THALES. Les décisions sont prises sur le principe « un syndiqué une voix ». Au sein de ce CIS, un bureau est constitué, c'est un organe exécutif. Ce dernier se réunit mensuellement à Vélizy et occasionnellement sur les sites.

Aujourd'hui le Bureau du CIS se réunit sur le site de Mérignac. A cette occasion, une visite du site est organisée pour sa venue.

UNITAIREMENT NOUS GAGNERONS, LE 16 NOVEMBRE, ENCORE PLUS NOMBREUX NOUS SERONS !

Le 24 octobre, à l'initiative de la CGT, toutes les Organisations Syndicales étaient autour d'une table. CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL ont fait le constat commun d'une politique libérale de l'exécutif visant à accroître les inégalités au profit d'une minorité. Elles ont décidé de faire du 16 novembre une nouvelle journée d'actions. Elles invitent les autres organisations à rejoindre le mouvement. FSU rejoint le mouvement. CFE-CGC opposée aux ordonnances, se donne encore du temps de réflexion. CFDT et CFTC refusent toutes mobilisations malgré leurs bases. Ne baissons pas les bras, nous avons tous le même constat : un monde de la soumission à outrance se dessine. Réagissons tous ensemble au-delà de nos accointances … au moins pour nos enfants. Dockers, Routiers n'ont pas attendu, ils ont gagné ! Le bâtiment envisage un accord opposé aux ordonnances. Partout ça grogne ! Et vous ? Rassuré ?

Pourquoi il est urgent de se syndiquer ?

UGICT-CGT & UFICT-FTM

L'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la CGT est une structure de la CGT permettant d'offrir un lieu de réflexions aux ICT. 80 000 syndiqués de la CGT y sont affiliés. Elle existe depuis 1963. Référence syndicale, les ICT s'organisent dans l'UGICT pour que leurs aspirations et leur vécu au travail se traduisent dans des revendications syndicales majoritaires. Elle est à l'origine de campagnes nationales : Forfait jour, déconnexion, le numérique autrement, vie de mère, droit d'alerte.

L'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens – FTM est le regroupement au niveau national de l'ensemble des ingénieurs, cadres et techniciens syndiqués à la CGT métallurgie.

Qualifications et salaires : urgente revalorisation !
Les études, la qualification, le savoir-faire doivent être reconnues et rémunérées à leur juste niveau. Chaque année le salarié acquière un complément de qualification

Le temps de travail, ça (se) compte
Toutes les heures de travail doivent être comptabilisées et ce quel que soit le régime ou forfait. Les heures supplémentaires doivent être payées ou récupérées. L'allègement des charges de travail doit être un objectif sociétal.

Halte au harcèlement numérique, pour un droit à la déconnexion !
L'usage intensif du numérique induit une disponibilité permanente et sans limite qui brouille la frontière entre vie professionnelle et vie privée : des droits à obtenir.

Pour un autre management : droits, écoute, respect
L'organisation du travail ne doit pas être source de souffrance au travail physique ou morale La conception de l'entreprise qu'ont les actionnaires n'est pas celle des salariés. L'entreprise doit revenir à ces fondamentaux : réponse à des besoins, offre d'emplois, émancipation du salarié. Des pistes existent avec le management alternatif et les entretiens collectifs précédant les individuels pour des objectifs communs : l'amélioration collective ; la qualité du travail au quotidien. Le management constructif opposé au management destructif c'est possible.

Une retraite à taux plein
Un régime de retraite par répartition n'est viable que s'il est financé solidairement par tous dans l'intérêt de tous. Il doit donc garantir à chacun la continuité du niveau de vie atteint lors du passage de l'activité à la retraite.

Egalité Professionnelle
A qualifications équivalentes, salaires équivalents : les femmes sont l'objet d'une discrimination salariale et d'accès aux postes à responsabilité. La discrimination et le plafond de verre nous en voulons plus.
La suppression au 1 janvier 2019 de la garantie minimale de points sera préjudiciable aux femmes (voir site). La suppression des inégalités salariales est un paramètre pour pérenniser le régime par répartition.

Se syndiquer à la CGT c'est possible
Se syndiquer c'est d'abord exprimer la volonté de ne pas rester isolé, d'être acteur de son avenir, de prendre en mains ses affaires : Construisons ensemble un avenir pour nous et nos enfants, Rejoignez la CGT THALES CAMPUS : Pour un syndicalisme de proposition vers plus de progrès social et industriel !

La Cgt se construit au travers et par la participation des syndiqués. Ils sont auteurs, acteurs et décideurs de leur organisation. Leurs diversités et leurs différences conjuguées au respect, à la tolérance, à l'écoute et à la démocratie font toute la richesse et le dynamisme de la Cgt..

Echos Campus Mérignac

A THALES, la réorganisation juridique

La CGT THALES a décidé de signer l'accord de transition dans le cadre de la réorganisation juridique. Cela ne change pas notre opposition à cette réorganisation qui n'apporte aucune amélioration pour les salariés. Au contraire, d'une part vous serez moins bien représentés et d'autre part des risques de réajustement d'effectifs existent dans les parties communes. La CGT Thales met une condition à sa signature, la présentation par la direction d'un avenant à l'accord emploi croissance interdisant l'augmentation des forfaits jours dans les sociétés mettant en œuvre des mesures pour pallier à la baisse de charges.

Contacts CGT

TAV : Alain Marin, Sylvie Borrell, Nicolas Michel
TSA : Roland Mainpin, Pascal Peltier
TGS : Christian Pesche
UL MERIGNAC : cgtul.merignac@wanadoo.fr 0556479592

Sites web CGT

CGT Thales : http://cgtthales.fr
Vos droits: http://www.thadis.com
Imagerie d'avenir : http://imageriedavenir.fr/